



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT
SECRETARE D'ETAT CHARGE DU BUDGET,
AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 8 juin 2016
N° 791

Publication d'informations fiscales nominatives par le Canard Enchaîné

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget font part de leur indignation après la publication par la presse d'informations couvertes par le secret fiscal.

Il s'agit là d'un fait d'une très grande gravité.

La divulgation d'informations fiscales nominatives par des personnes qui en sont dépositaires à titre professionnel constitue un délit sanctionné par le code pénal. Le ministre des Finances et des Comptes publics et le secrétaire d'Etat chargé du budget ont aussitôt demandé à l'Inspection générale des finances de diligenter une enquête, dans les meilleurs délais. Le directeur général des finances publiques a déposé plainte contre X du auprès du Procureur de la République de Paris.

Michel SAPIN et Christian ECKERT suivront attentivement ces procédures et en tireront le moment venu toutes les conséquences.

Contacts presse

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13
Cabinet de Christian ECKERT 01 53 18 45 04

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr
sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr